

Montréal, le 11 décembre 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>es</sup> Joelle Cardinal et Jean-Olivier Tremblay  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : HQCMÉ – Demande d'adoption de la norme de fiabilité PRC-006-NPCC-2 – Délestage en sous-fréquence automatique  
Dossier de la Régie : R-4131-2020**

---

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) désire porter à l'attention du Coordonnateur le passage suivant de la demande en objet (B-0002 p.3) :

*«ADOPTER la norme de fiabilité PRC-006-NPCC-2 ainsi que son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise, déposées comme pièces **HQCF-2, documents 1 et 2;** »*

Dans un souci d'efficacité réglementaire, la Régie sollicite les commentaires du Coordonnateur sur la compréhension de la Régie à l'effet que le passage pourrait favorablement se lire comme suit :

*«ADOPTER la norme de fiabilité PRC-006-NPCC-2 ainsi que son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise, déposées comme pièces **HQCF-2, documents 1, 2 et 3;** »*

(nous soulignons)

Vous nous obligeriez en nous transmettant vos commentaires dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml